

Traduction française du jugement du juge Cournoyer

COUR D'APPEL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
SIÈGE DE MONTRÉAL

N° : 500-09-700334-253
(500-11-065011-245)

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE
(Rectifié le 20 janvier 2025)

DATE : 16 janvier 2025

L'HONORABLE GUY COURNOYER, J.C.A.

DANS L'AFFAIRE DU PLAN DE TRANSACTION OU D'ARRANGEMENT DE...

PARTIE REQUÉRANTE	AVOCATS
BRANDON SHILLER	Me ARI SOREK Me JUSTIN REITER <i>(Fishman Flanz Meland Paquin)</i>
PARTIES INTIMÉES	AVOCATS
GROUPE MÉDICAL ELNA INC. 9508503 CANADA INC. ELNA PÉDIATRIE INC. CENTRE MEDICAL DES BOUTS DE CHOUX LTEE 7503881 CANADA INC. CLINIQUE MÉDICALE ELNA UNIMED INC. GESTION ELNA 2 INC. (ELNA PLATEAU MONT-ROYAL)	Me ILIA KRAVTSOV Me JACK M. LITTLE <i>(Osler, Hoskin & Harcourt)</i>

<p>CENTRE DE PROTONTHÉRAPIE CDL INC. GESTION PROTON CDL INC. CLINIQUE MÉDICALE ELNA CHÂTEAUGUAY INC. CLINIQUE METRO-MEDIC CENTRE- VILLE INC. 9248-5994 QUÉBEC INC. (ELNA PIERREFONDS) CRÉA-MED CLINIQUE DE MÉDECINE PRIVÉE INC. <u>GESTION DE BUREAUX MÉDICAUX GBMC INC.</u> OMNI-MED STILLVIEW INC. GESTION ELNA ROCKLAND INC. CLINIQUE MÉDICALE ELNA ROCKLAND INC. ELNA CLINIQUE A INC. GROUPE ELNA INC. (ELNA COSMÉTIQUE) ELNA ANTI-ÂGE INC. CLINIQUE MÉDICALE ELNA DÉCARIE INC. ELNA PLUS DÉCARIE SQUARE INC. ELNA SANTÉ MENTALE INC. ELNA TECHNOLOGIES INC. CENTRE DE PERFUSION DE MONTREAL INC. GESTION ELNA 1 INC. CLINIQUE PRIVAMED INC. M-HEALTH SOLUTIONS INC. 1000224328 ONTARIO INC. LABORATOIRES CDL INC. 11247603 CANADA INC. 7159099 CANADA INC. CARDIOLOGIE CDL INC. ACQUISITIONS ELNA INC. MEDICENTRES CANADA INC. 9472-1024 QUÉBEC INC. GESTION PRIVAMED INC.</p>	
--	--

PARTIES MISES EN CAUSE	AVOCATS
LAURENT AMRAM	Me ADAM SPIRO (<i>Spiegel Ryan</i>)
RAYMOND CHABOT INC.	Me MARC-ÉTIENNE BOUCHER Me AMÉLIE LEHOULLIER (<i>McCarthy Tétrault</i>)

DESCRIPTION : **Demande de permission d'appeler d'un jugement mettant fin à l'instance rendu le 17 décembre 2024 par l'honorable Martin F. Sheehan de la Cour supérieure, district de Montréal** (art. 13 et 14 de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et art. 357 *C.p.c.*)

Greffière-audicière : Mélanie Camiré

Salle : RC-18

AUDITION

10 h 31 Début de l'audience. Identification des avocats.

Remarques préliminaires.

10 h 32 Argumentation de Me Sorek.

11 h 03 Suspension de l'audience.

11 h 25 Reprise de l'audience.

Intervention du juge à l'intention de Me Sorek.

11 h 27 Suite de l'argumentation de Me Sorek.

11 h 42 Argumentation de Me Kravtsov.

12 h 03 Suspension de l'audience.

12 h 04 Reprise de l'audience.

Argumentation de Me Boucher.

12 h 11 Réplique de Me Sorek.

12 h 19 Suspension de l'audience.

12 h 38 Reprise de l'audience.

PAR LE JUGE : Jugement — voir page 5.

12 h 38 Fin de l'audience.

Mélanie Camiré, greffière-audiencière

JUGEMENT

[1] Le requérant demande la permission d'appeler de l'ordonnance initiale modifiée et reformulée du 17 décembre 2024¹ par laquelle la Cour supérieure a suspendu une réclamation personnelle du requérant jusqu'au 12 février 2025.

[2] La Cour supérieure a formulé les observations suivantes sur la suspension des réclamations de M. Amram :

[66] The Amram Stay will be maintained, it will cover personal claims by certain creditors listed in Schedule B to the ARIO and it will be in place until February 12, 2025.

[67] This being said, nothing mentioned in the present ARIO judgement should be considered to limit the right of creditors to ask the Amram Stay should be further limited or even eliminated if it is considered no longer appropriate.

[3] Sans me prononcer sur la décision de la Cour supérieure ou le mérite de la demande de permission d'appeler, j'estime que dans les circonstances, il n'y a pas lieu d'accorder une permission d'appeler à l'égard d'une ordonnance provisoire qui vient à échéance le 12 février 2025.

POUR CES MOTIFS, LE SOUSSIGNÉ :

[4] **REJETTE** la demande de permission d'appeler;

[5] **LE TOUT**, avec les frais de justice.

GUY COURNOYER, J.C.A.

¹ Arrangement relatif à Elna Medical Group Inc./Groupe médical[e] Elna inc., 2024 QCCS 4612.